En physique-chimie le concours du CAPES garde une structure comparable à l'existant:

## Epreuves du concours externe du Capes d'arts plastiques

(JORF n°0004 du 06 janvier 2010 faisant suite l'arrêté du 28 décembre 2009)

- 1ère approche comparative des deux maquettes. En rouge, ce qui apparaît nouveau -

	Ancienne formule	Nouvelle formule
Admissibilité	Deux épreuves d'admissibilité (de 5h):  - une composition de physique  - une composition de chimie)	Identique à l'existant.
Admission	2 épreuves: - une épreuve expérimentale: montages physique ou chimie tirée au sort parmi un nombre de thèmes proposés au BO une épreuve sur dossier à caractère plus pédagogique (ressemblant à la deuxième épreuve existant encore cette année) avec intégrée, le petit plus de chaque CAPES aujourd'hui concernant cette épreuve aberrante sur 6 points sur le système éducatif.	2 épreuves comme actuellement

## Observations

- Nombre inchangé et épreuves à peu près similaires.
- La durée de préparation de la première épreuve passe de 2h à 3h. Elle existait déjà sous une forme quasi identique mise à part la durée de préparation.
- L'épreuve sur dossier à caractère plus pédagogique ressemble à la deuxième épreuve existant encore cette année, avec l'intégration de l'épreuve sur le système éducatif sur 6 points.